Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_170-DE

DC_2026_170

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 21 MAI 2026

Secrétaire de séance : Madame CARTRON Pascale

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 61 Votants (dont 8 pouvoirs) : 69	L'an deux mille vingt six, le vingt et un mai le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 13/05/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS,Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS,Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE,Joseph NEVEU - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Arnaud DUPUIS - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Jean-Marc MAILLARD - DOMAGNE,Alexandre BODIN - DOMALAIN,Patricia MARSOLLIER - DROUGES,Michel ERRARD - ERBREE,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Roland LE DROFF - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE,Serge BERGER - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Chrsitelle HALLET - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Jean-Yves LEBLANC - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES,Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Gaylord SOATTO - MOULINS,Yves COLAS - MOUTIERS,Frédéric MARTIN - POCE LES BOIS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Karine MOREL - RANNEE,Janine GEORGEAULT - SAINT AUBIN DES LANDES,Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS,Vincent SINOQUET - ST DIDIER,Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL,Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE,Michel SAUVAGE - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Pierre LEONARDI - VITRE,Paul LAPAUSE - VITRE,Christine HEUDE - ,Lionel LE MIGNANT - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Fabien LAMIRE - VITRE,Sophie MARQUANT - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Patrick PLANCHET - ,Nadège LE FLOCH - ,Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Christelle AVERLAND-SCHMITT donne pouvoir à Aude de LA VERGNE,Magali BUDOR donne pouvoir à Jean-Marc MAILLARD,Katia BONNANT donne pouvoir à Antoine GEFFRAY,Sophie HUNAULT donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER,Pauline SEGRETAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER,Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Fabien LAMIRE,Anne BRIDEL donne pouvoir à Christine HEUDE,Philippe MAIGNAN donne pouvoir à Patrick PLANCHET

Etaient absents :
Elisabeth CARRE,Hubert DESBLES,Joseph JEULAND,Elisabeth BRUN,Laurence DELAUNAY,Carine GERMOND

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_170-DE

DC_2026_170

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 21 MAI 2026

- Compte-rendu des décisions prises par le Président depuis la séance du 23 avril 2026 dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil d'agglomération

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 relatif aux délégations consenties par le Conseil communautaire au Bureau et au Président ;
Vu l'arrêté préfectoral du 24 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n° 2026_092 du Conseil d'agglomération du 10 avril 2026, relative à l'élection du Président de la communauté d'agglomération ;
Vu la délibération n° 2026_099 du Conseil d'agglomération du 10 avril 2026 relative aux délégations du Conseil d'agglomération au Président ;

Il vous est proposé de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Président, depuis la dernière séance du Conseil d'agglomération du 23 avril 2026 :

Numéros	Objet
	MARCHÉS PUBLICS (S. DOUABIN)
2026VC0046	Marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour de l'accompagnement-conseil dans le cadre de la révision du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et pour la réalisation de son évaluation environnementale, par l'entreprise BL EVOLUTION 38320 Eybens, pour un montant HT de 24 300,00 €
2026VC0047	Marché de fourniture, déploiement et maintenance d'un logiciel de gestion des demandes d'urbanisme, de foncier, d'enseignes et de publicité et de prestations associées, par l'entreprise GROUPE SIRAP 26106 Romans, pour un montant HT 54 548 € HT (Phase de déploiement : 6 mois + Durée du contrat de maintenance : 4 ans)
2026VC0052	Marché de réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet d'autoconsommation collective sur le territoire de Vitré Communauté - Lot 1 - Parc d'activités de la Gaultière, par l'entreprise AKAJOULE 44600 Saint Nazaire, pour un montant HT de 13 000,00 €
2026VC0053	Marché de réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet d'autoconsommation collective sur le territoire de Vitré Communauté - Lot 2 - Parc d'activités de Bougeoire, par l'entreprise COHERENCE ENERGIE 59840 Perenchies, pour un montant HT de 16 425,00 €
2026VC0055	Marché de mise en compatibilité du PLU de St Didier par L'Atelier d'Ys 35520, La Mézière, pour un montant HT de 8 300,00 €
2026VC0056	Maintenance Marcoweb par l'entreprise Agysoft 34790 Grabels pour un montant HT de 24 516,00 €
2026VC0057	Carburant pour le groupe électrogène du Campus, par l'entreprise Ouest Maintenance Service (Vinci facilities), 35510 Cesson-Sévigné pour un montant HT de 9 900,00 €
2026VC0061	Marché de renouvellement des satellites de télégestion des bassins d'orages FAO et

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_170-DE

DC_2026_170

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

	Trognardière Vitré, par l'entreprise SUEZ 22970 Ploumagoar, pour un montant HT de 6 424,00 €
2026VC0063	Marché de programme de lutte collective contre le frelon asiatique Années 2026-2027-2028 par l'entreprise FGDON 35 35342 Liffré, pour un montant HT de 12 000 € HT / an sur 3 ans
2026VC0024	Marché de travaux d'extension d'un réseau d'eau usées - Rue des Saulniers à Louvigné-de-Bais. Marché subséquent rattaché à l'accord-cadre 2025VC004 par l'entreprise Pigeon TP 35370 Argentré-du-Plessis, pour un montant HT de 137 216,77 €
2026VC0048	Marché de campagnes d'analyses des PFAS en entrée et sortie des eaux des stations de traitement des eaux usées de Vitré et de la Guerche de Bretagne par l'entreprise SGS France 56890 Saint Ave, pour un montant HT de 27 389,00 €
DP_2026_092	2025VC0126 : Travaux de réhabilitation du site de Château Marie - Lot 6 Restauration des planchers bois : Modification n°2 (aléas de chantier) par l'entreprise Sté Limeul 35530 Servon-sur-Vilaine, pour un montant HT de+ 5 977,27 €
DP_2026_093	2025VC0192 : Travaux de réhabilitation du site de Château Marie - Lot 11 Menuiseries extérieures bois : Modification n°1 (demande de l'ABF) par l'entreprise L'Art du Bois 35310 Chavagne, pour un montant HT de + 19 303,00 €
DP_2026_094	2025VC0140 : Travaux de réhabilitation du site de Château Marie - Lot 22 Chauffage Ventilation Plomberie : Modification n°2 (aléas de chantier) par l'entreprise Hervé Thermique 35770 Vern-sur-Seiche, pour un montant HT de + 7 990,22 €
DP_2026_097	2025VC0124 : Travaux de réhabilitation du site de Château Marie - Lot 4 Gros oeuvre Ravalement : Modification n°2 (Travaux supplémentaires) par l'entreprise Sté Planchais 35370 Etrelles, pour un montant HT de + 2 500 € HT
FINANCES (S. DOUABIN)	
DP_2026_098	**Budget principal – Virement de crédits n°3/2026** Considérant qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits, de chapitre à chapitre, au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes : • Section de fonctionnement : 7,5% des dépenses réelles de la section (maximum 7,5%), Soit un plafond de 3 538 502,78 € ; • Section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section (maximum 7,5%) Soit un plafond de 1 365 344,21 € ; Considérant que le solde des enveloppes de fongibilité pour dépenses imprévues avant cette décision est le suivant :

Section	Solde de l'enveloppe de virements de crédits autorisés au titre de la fongibilité
Fonctionnement	3 359 502,78 €
Investissement	1 285 344,21 €

Article Unique : de procéder aux virements de crédits suivants :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_170-DE

DC_2026_170

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

BUDGET PRINCIPAL – Virement de crédit n°3

Investissement				
Chapitre Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
12099017	EPU - 734 - 2315 - 12099017 - EPU	Installations, matériel et outillags techniques	-235 400,00 €	
12099014	LEPAC - 313 - 21848- 12099014 - LPAC - MEDIATHEQ	Mobilier	235 400,00 €	
Transfert des crédits nécessaires à l'acquisition du mobilier dans le cadre du réaménagement de la médiathèque (étage).				
Total fonctionnement			**0,00 €**	**0,00 €**

DP_2026_099

Admission en non valeur de créances – Budget principal

Considérant qu'au titre de ses diverses activités (musique, arts plastiques, SPANC, transports…), Vitré Communauté émet des titres à l'encontre de tiers redevables ;
Considérant que certaines créances font l'objet d'effacements de dettes par la commission de surendettement des particuliers d'Ille-et-Vilaine ou sont déclarées irrécouvrables par décision du juge ;
Considérant que certaines créances ont un montant inférieur au seuil de poursuite ;
Considérant que, pour certaines autres créances, les poursuites restent sans effet ;
Considérant la demande de la Trésorerie en date du 25 mars 2026 ;
Décide : de présenter en non-valeur les titres suivants à la demande de la Trésorerie :

CREANCES ETEINTES

BUDGET PRINCIPAL (6542)			
Exercice	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2023	Titre 706	444,29 €	Liquidation judiciaire
TOTAL		444,29 €	

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(P. LEONARDI)

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260522-DC_2026_170-DE

DC_2026_170

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DP_2026_107	Hôtel d'entreprises de Châteaubourg - conclusion d'un bail dérogatoire conclu entre Vitré Communauté et la société FIT SOLUTIONS ou toute société tierce s'y substituant pour une surface louée de 17,95m² à compter du 01 mai 2026 au 30 avril 2027 pour un montant de 239,33€ HT/mois.
DP_2026_104	Hôtel d'entreprises de Châteaubourg - Conclusion d'un bail dérogatoire au profit de l'entreprise DAO ou toute société tierce qui s'y substituerait pour une surface louée de 43,62m² à compter du 1 mai 2026 au 30 avril 2027 pour un montant de 581.60€ HT/mois.
AFFAIRES FONCIÈRES (M. SAUVAGE)	
DP_2026_108	Contrat de vente d'herbe sur pied au profit de M Clément CHAUVIN - La Bardoulière à SAINT M'HERVE (Année 2026) d'une surface de 1ha 29a 00ca mise à disposition du 1er avril 2026 au 30 septembre 2026.
PRATIQUES SPORTIVES – JEUNESSE DÉVELOPPEMENT DE LA RANDONNÉE (F. BELLOIR)	
DP_2026_100	Convention de mise à disposition de la base de loisirs au profit de l'association Les Drôles de Dame jusqu'au 30 juin 2026.
DP_2026_110	Convention de mise à disposition de la base de loisirs au profit de l'association 353 Triathlon le 10 mai 2026.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 69

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 69**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
25 mai 2026

La Secrétaire de séance,
Pascale CARTRON

Signé par Pascale CARTRON
12e vice-présidente en charge de la santé, du CLS, du RSA, de l'insertion et du transport à la demande
27 mai 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.